

**ZÄIT FIR ENG
NEI POLITIK**



Luc Frieden

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis dix ans, notre pays est dirigé par un gouvernement de coalition bleu-rouge-vert. Malheureusement, pendant ces longues années, la situation s'est détériorée en matière de logements, dans l'accès aux soins médicaux et en ce qui concerne la sécurité dans notre pays. Les impôts tels la TVA, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur l'épargne ont augmenté sous la coalition bleu-rouge-vert. Beaucoup de petites et moyennes entreprises sont en difficultés. Notre pays est la lanterne rouge en Europe en matière d'énergies renouvelables. Nos finances publiques sont déficitaires année après année. Il était certes approprié de soutenir les personnes privées et les entreprises pendant la pandémie et la crise énergétique, mais les problèmes structurels n'ont pas été résolus. En raison de d'opinions divergentes au sein de la coalition bleu-rouge-vert, aucune décision n'est prise, entre autres en matière de politique fiscale, de création de logements et de politique de la santé. Notre pays a besoin d'une nouvelle dynamique.

Le CSV, en tant que grand parti politique de centre droit, a des propositions concrètes pour faire avancer le pays. Le CSV s'engage pour plus de pouvoir d'achat, plus de création de logements, plus d'énergies renouvelables, plus de soutien pour les jeunes familles, plus de sécurité, pour des entreprises qui réussissent et pour une politique sociale plus efficace et plus juste. Dans l'intérêt de notre pays et de ses citoyens.

Le changement politique s'impose.

BIOGRAPHIE DE LUC FRIEDEN



Né à Esch-sur-Alzette, Luc Frieden y a fréquenté l'école primaire et le Lycée des Garçons. A seize ans il a déménagé à Luxembourg avec sa famille et a passé son diplôme de fins d'études à l'Athénée. Passionné par le droit, la politique et les relations internationales, Luc a fait des études de droit aux universités de Paris-Sorbonne, de Cambridge et de Harvard. Il a travaillé en tant qu'avocat à partir de 1989.

En 1994, à trente ans, il a été élu pour la première fois à la Chambre des Députés et, quatre ans plus tard, Jean-Claude Juncker l'a nommé Ministre de la Justice et du Budget. De 1998 à 2013, Luc Frieden occupait les fonctions de Ministre de la Justice, de la Police, de la Défense et des Finances dans divers gouvernements de coalition CSV-DP et CSV-LSAP. Entant que Ministre de la Justice, il a engagé plusieurs grandes réformes pour améliorer notre vivre ensemble, tels le PACS et la double nationalité. En tant que Ministre du Trésor et des Finances, Luc Frieden a réussi à développer avec succès notre place financière. Il a joué un rôle décisif pendant la crise financière de 2008 en préservant l'épargne de milliers de personnes et en évitant au pays une catastrophe économique et sociale.

Après son activité gouvernementale, Luc Frieden a poursuivi sa carrière professionnelle à Londres, avant de retourner au Luxembourg pour devenir président du conseil d'administration d'une grande banque luxembourgeoise. A partir de 2019, il était aussi président de la Chambre de Commerce du Luxembourg, où il a travaillé étroitement avec l'industrie et les petites et moyennes entreprises. En 2022, il a en outre été élu président d'Eurochambres, la fédération européenne des chambres de commerce et d'industrie. En parallèle, il a exercé la profession d'avocat. Luc Frieden a démissionné de toutes ces fonctions en 2023 quand il est devenu tête de liste du CSV pour les élections législatives.

Luc Frieden est marié et père de deux enfants. Pendant ses loisirs, Luc aime passer du temps avec ses amis et sa famille et faire de la randonnée, du vélo du ski.

LES 10 PRIORITÉS DU CSV



AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT

- Adapter par étapes le barème fiscal à l'inflation.
- Élargir les tranches d'imposition.
- Augmenter le seuil d'entrée d'imposition, également pour les familles monoparentales.
- Pas d'impôt de succession ni d'impôt sur la fortune.

SOUTENIR LES JEUNES FAMILLES

- Améliorer l'équilibre travail-famille en accordant aux parents d'enfants en âge de scolarité fondamentale le droit à quatre heures parentales non rémunérées par semaine.
- Kit de démarrage fiscal pour les jeunes qui entrent dans la vie active, avec des exonérations pour les premières années de travail.
- Développement des structures d'accueil.
- Soutien financier aux parents qui ne confient pas leurs enfants à une structure d'accueil avant l'âge de la scolarité obligatoire.



ACCROÎTRE L'OFFRE EN LOGEMENTS

- Construire plus, plus vite, et là où c'est possible, plus haut et plus dense.
- Abolir les mesures de compensation environnementale dans le périmètre de construction.
- Accélérer les procédures en fixant des délais contraignants et en réduisant le nombre d'études d'impact.
- Soutenir les acteurs privés à investir dans la construction de logements locatifs.



DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Adhérer aux objectifs climatiques européens.
- Développer massivement les énergies renouvelables d'ici 2030.
- Accélérer les procédures de la transition énergétique (fast-track-procedures).
- Créer un « guichet unique », un point de contact pour les demandes et l'octroi de permissions dans le domaine de l'environnement.

S'ENGAGER POUR UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE

- Renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises artisanales et aux indépendants.
- Réorganiser l'organisation du temps de travail dans le dialogue social.
- Maintenir la compétitivité de la place financière et du secteur de l'industrie.
- Renforcer l'agriculture, la viticulture et la production alimentaire durable.





VOTE PAR CORRESPONDANCE. PLUS SIMPLE. PLUS CONFORTABLE.

JUSQU'À QUAND PEUT-ON INTRODUIRE SA DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ?

Vous pouvez introduire votre demande de vote par correspondance jusqu'au 13 septembre 2023, si les documents sont envoyés à une adresse au Luxembourg

OÙ ET COMMENT PEUT-ON INTRODUIRE SA DEMANDE ?

Vous avez deux options :

1. Via Myguichet.lu
2. Par voie postale

Vous trouverez un formulaire pré-imprimé sur walen2023.csv.lu/breifwal Ou dans votre commune.



AMÉLIORER LES SOINS MÉDICAUX

- Créer plus de « maisons médicales » fonctionnant 24 heures sur 24.
- Soutenir la création de plus de cabinets médicaux extrahospitaliers équipés des appareils médicaux nécessaires (p. ex. IRM).
- Développer et optimiser les services d'urgence sur l'ensemble du territoire du pays.
- Elargir l'offre de prévention.



GARANTIR LA MOBILITÉ POUR TOUS

- Décharger les localités fortement touchées par le trafic routier en construisant des contournements.
- Prolonger le réseau du tram vers les communes limitrophes de la Ville de Luxembourg.
- Mise en place de trains avec une plus grande capacité de passagers, une présence de personnel d'accompagnement et de sécurité ainsi qu'une meilleure connexion au réseau ferroviaire international.
- Étendre les pistes cyclables et les chemins piétonniers continus pour en faire un réseau national continu.



ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ POUR PLUS DE LIBERTÉ

- Engager 700 policiers supplémentaires.
- Augmenter la présence policière et diminuer le travail administratif.
- Installer une vidéosurveillance aux endroits sensibles.
- Introduire la procédure de comparution immédiate pour les flagrants délits.

MODERNISER L'ÉCOLE PUBLIQUE

- Adapter l'enseignement des langues en introduisant plus de flexibilité et de choix pour l'élève.
- Introduire une véritable aide aux devoirs dans l'enseignement fondamental, à la place d'une simple surveillance des devoirs.
- Flexibiliser les sections classiques dans l'enseignement secondaire en offrant davantage de choix entre les différentes matières principales et secondaires.
- Renforcer la formation professionnelle en créant de nouvelles perspectives sous la forme de formations universitaires en alternance.



DEVELOPPER L'ÉTAT NUMÉRIQUE

- Accélérer la numérisation de toutes les procédures administratives.
- Introduire le principe du « Only once » : à l'avenir les citoyens et les entreprises ne devront transmettre certaines informations qu'une seule fois aux autorités et aux administrations.
- Inciter fiscalement les entreprises à prendre le virage numérique.



ZÄIT FIR ENG NEI POLITIK



CSV

S Ü D E N

LISTE 4



Nos réunions électorales



Gilles ROTH
56, Mamer
Juriste, Député
Bourgmestre
Co-président du groupe
parlementaire CSV



Georges MISCHO
48, Esch/Alzette
Professeur d'éducation
physique
Député
Bourgmestre



**Maria AGOSTINO
ép. BREYER**
47, Pétange
Fonctionnaire
communale
Échevine



**Nancy ARENDT
ép. KEMP**
54, Mondcrange
Chargée de cours
Députée



Guy BREDEN
53, Kehlen
Informaticien
Conseiller communal



Emina CEMAN
28, Differdange
Assistante Sociale
Conseillère communale



Gabriel DI LETIZIA
64, Mondcrange
Délégué du
personnel



Félix EISCHEN
57, Kehlen
Indépendant
Député
Bourgmestre



Myriam GONÇALVES
45, Schifflange
Entrepreneur en
construction



Mélanie GRÜN
31, Kayl-Tétange
Professeur d'allemand
Conseillère communale



Serge HOFFMANN
56, Eischen
Juriste
Bourgmestre



Françoise KEMP
32, Dudelange
Expert en recherche et
analyse de données
Conseillère communale



Anne LOGELIN
38, Sanem
Professeur en
mathématiques
Conseillère communale
Vice-présidente du CSV



Sarah MOREIRA
27, Esch/Alzette
Chargée de cours



**Nathalie
MORGENTHALER**
43, Sanem
Politologue, Directrice
CET, 1^{ère} Échevine



Dejvid RAMDEDOVIC
43, Esch/Alzette
Expert-Comptable



Pascal RICQUIER
55, Mondcrange
Instructeur
à l'école de Police



Dr. Nadine SCHMID
50, Mamer
Chirurgienne
Conseillère communale



Marc SPAUTZ
60, Schifflange
Artisan,
Vice-président de la
Chambre des Députés,
Député, Échevin



Guy TEMPELS
51, Differdange
Agriculteur
Conseiller communal



Christian WEIS
37, Esch/Alzette
Assistant Social
Politologue
Échevin



Michel WOLTER
60, Bascharage
Economiste
Député
Bourgmestre



Laurent ZEIMET
48, Bettembourg
Avocat
Bourgmestre
Membre du Conseil
d'Etat